



DOSSIER D'INSCRIPTION

ANNEE SCOLAIRE
2021-2022

Classe demandée

CLASSE :

NOM :

Prénoms :

Sexe : F M

Né(e)le : à Nationalité:

Régime : INT DP EXT Emancipé : OUI NON

NUMERO INE (qui se trouve sur les bulletins) :

Tél Portable de l'élève :

Adresse mail élève :

Cheval en pension au centre équestre : OUI NON

Section Sportive Équitation Aménagement de scolarité

ETAT CIVIL DES RESPONSABLES LÉGAUX :

(Les deux parties doivent être complétées même en cas de séparation ou de divorce)

L'enfant est domicilié chez : Son père

Sa mère

Famille d'accueil

Son propre appartement

Responsable Légal A

NOM :

Prénom :

Adresse :

code postal :

Commune :

Adresse mail :

Tel portable :

Tel fixe :

Tel lieu de travail :

Situation familiale :

Profession :

Catégorie socio professionnelle :

Autorise la communication des coordonnées aux délégués des parents d'élèves et à la liste de covoiturage
 liste rouge

Responsable Légal B

NOM :

Prénom :

Adresse :

code postal :

Commune :

Adresse mail :

Tel portable :

Tel fixe :

Tel lieu de travail :

Situation familiale :

Profession :

Catégorie socio professionnelle :

Autorise la communication des coordonnées aux délégués des parents d'élèves et à la liste de covoiturage
 liste rouge

AUTRES CAS : TUTEUR FAMILLE D'ACCUEIL FOYER

Nom :	<input type="text"/>	Prénom :	<input type="text"/>
Adresse :	<input type="text"/>		
Code postal + commune :	<input type="text"/>		
Tel portable :	<input type="text"/>		
Tel Professionnel :	<input type="text"/>		
Tel fixe :	<input type="text"/>		

En cas **d'absence ou d'urgence**, indiquez le nom de la personne à contacter :

Nom :

Lien éventuel de parenté :

Tél. fixe : Portable :

Mail :

ADRESSE DE L'ÉLÈVE (si différente de celle des parents) :

Nom :	<input type="text"/>	Prénom :	<input type="text"/>
Adresse :	<input type="text"/>		
Code postal + commune :	<input type="text"/>		
Tel portable :	<input type="text"/>		
Tel Professionnel :	<input type="text"/>	Tel fixe :	<input type="text"/>
Mail :	<input type="text"/>		

ANTERIORITE SCOLAIRE :

Etablissement d'origine :

Adresse :

Code postal : Commune :

Classe d'origine :

Diplôme brevet : Oui Non

AUTORISATION DE DIFFUSION D'IMAGE :

Je soussigné(e),

Responsable légal de

Autorise la diffusion gratuite d'image de mon enfant

Pour la constitution et la diffusion dans l'établissement du répertoire photographique
Pour la diffusion de photographie et vidéo sur le site Internet et la page Facebook de
l'établissement

N'autorise pas la diffusion d'image de mon enfant

Fait à

Le

Signature

COUPON REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES :

Nom responsable :

Prénom responsable:

Je souhaite participer à la vie de l'établissement en étant candidat à la représentation des parents :

Au Conseil d'Administration	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Titulaire	<input type="checkbox"/> Suppléant
Au Conseil Intérieur	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Titulaire	<input type="checkbox"/> Suppléant
Au Conseil de Classe	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Titulaire	<input type="checkbox"/> Suppléant

PIECES A JOINDRE

POUR LES NOUVEAUX ELEVES :

Fiche infirmerie :

- Fiche d'urgence (dossier infirmerie)
- Copie des vaccins
- Copie de l'attestation de sécurité sociale (et non pas de la carte vitale)
- Copie de l'attestation de mutuelle
- Photocopie de la carte d'identité **de l'élève**
- Fiche d'urgence

Dossier comptabilité :

- 1 Relevé d'Identité Bancaire
- Chèque ou paiement par carte bancaire :
 - ✓ manuels scolaires (50 euros à l'ordre de l'agent comptable de la Barotte)
 - ✓ caution mobilier internat (50 euros à l'ordre de l'agent comptable de la Barotte)
- Chèque **Association des Lycéens Étudiants Stagiaires et Apprentis(ALESA)** 20€*
- Chèque **Association Sportive(AS)** 20 €*

Dossier Vie Scolaire

Attestation d'assurance responsabilité civile en vigueur

Un exeat (à demander au collègue)

Photocopie du livret de famille

2 photos d'identité **récentes**

Le dossier bourses si vous souhaitez faire une demande

Attestation de recensement (à demander à la mairie dès les 16 ans de l'enfant) pour les examens

**Non obligatoire*

POUR LES AUTRES ELEVES :

- Fiche infirmerie
- Dossier comptabilité (remettre un RIB uniquement si changement depuis l'an dernier)
- Dossier vie scolaire
- Attestation d'assurance
- Dossier bourses si vous souhaitez faire une demande
- Attestation de recensement + journée d'appel **obligatoire** + carte d'identité pour passer l'examen**



DOSSIER INFIRMERIE

ANNEE SCOLAIRE

2021-2022

PHOTO RÉCENTE

Régime : Interne Demi-pensionnaire Externe Interne Externé BTS

NOM de l'élève : Prénom :

Né(e) le : A :

Adresse complète :

Code postal : Commune:

Numéro portable élève :

NOM et prénom du responsable légal :

Numéros de téléphone : Fixe (**OBLIGATOIRE MÊME SI LISTE ROUGE**) et portable (Ces renseignements confidentiels ne pourront être communiqués qu'à un service médical)

Fixe :

Portable : RESPONSABLE LÉGAL 1 : PÈRE MÈRE

Portable : RESPONSABLE LÉGAL 2 : PÈRE MÈRE

Profession du père :

Profession de la mère :

Si vous n'avez pas le téléphone, à quel numéro peut-on vous laisser un message de jour comme de nuit ?

Nom et N° de téléphone de la personne concernée :

Adresse mail :

N° de sécurité sociale du représentant légal :

NOM et N° de Mutuelle :

Adresse :

AUTORISATION DE SORTIE POUR LES LYCÉENS MINEURS ET LES COLLEGIENS (pour les lycéens et collégiens)

Autorisez-vous votre enfant à ÊTRE TRANSPORTE ET A se rendre aux diverses consultations dont il aurait besoin avec l'infirmière ?

OUI NON

Si vous ne donnez pas cette autorisation, vous vous engagez à prendre en charge et à accompagner personnellement votre enfant à ses consultations.

Fait à : le :

Signatures obligatoires des représentants légaux :

Renseignements médicaux concernant l'élève :

Dans l'intérêt de l'élève, ce questionnaire doit être rempli aussi précisément que possible.

Il est rappelé que les frais médicaux sont à la charge des familles.

Nom du médecin de famille :

Téléphone :

Adresse :

Code postal : Commune :

VACCINS :

ROR : date 1^{ère} injection : date 2^{ème} injection :

DTCP : date dernière injection :

OBSERVATIONS

Maladies de l'enfance :

Coqueluche Rubéole Rougeole Oreillons Scarlatine Varicelle

A-t-il subi une ou plusieurs interventions chirurgicales ? OUI NON

Lesquelles ?

A-t-il eu un accident ? OUI NON

Quelles en ont été les conséquences ?

Est-t il atteint d'une maladie nécessitant un traitement spécifique ?

Asthme Diabète Spasmophilie Epilepsie

autre, préciser :

Si oui, quel est le traitement, joindre l'ordonnance pour les internes :

Souffre-t-il d'allergies ? OUI NON

Médicamenteuses, alimentaires, autres (veuillez préciser à quoi il est allergique et quel est son traitement) :

Souffre t-il d'un trouble des apprentissages ? Si votre enfant présente une déficience (auditive, visuelle,...) une difficulté (dyslexie...) ou un trouble de la santé évoluant sur une longue période, veuillez préciser le type de handicap, le traitement suivi et/ou les aménagements sollicités. Si vous souhaitez apporter d'autres informations, mettez-les sur papier libre.

Dyslexie Dysorthographe Dyscalculie Dyspraxie

Autre (préciser) :

D'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) OUI (joindre photocopie) NON

D'un projet d'Accueil Personnalisé (PAP) OUI (joindre photocopie) NON

(en cas de dyslexie, dyspraxie...)

D'un Projet Personnalisé de Scolarisation OUI (joindre photocopie) NON

D'un aménagement d'épreuves d'examen OUI (joindre photocopie) NON

D'un suivi pour dyslexie OUI (joindre photocopie) NON

D'un suivi particulier OUI (joindre photocopie) NON

Préciser :

Si vous souhaitez que votre enfant bénéficie d'un accompagnement, d'un tiers temps ou d'un P.A.I. (Projet d'Aide Individualisé), merci de prendre contact avec l'infirmière Florence PAQUET au 03.80.91.53.06 ou par courriel : florence.paquet@educagri.fr

Rappel important : en cas de traitement médical à suivre, les médicaments seront remis à l'infirmière avec duplicata de l'ordonnance.

Je certifie la sincérité des informations ci-dessus.

Fait à Le Signature responsables légaux ou élève majeur

AUTORISATION D'HOSPITALISATION, D'ANESTHÉSIE ET D'INTERVENTION CHIRURGICALE

En cas d'accident ou d'urgence, le lycée fait appel au **SAMU (15)**. Nous dépendons du centre hospitalier de CHATILLON SUR SEINE, mais si les parents le souhaitent et **dans la mesure du possible**, vous pouvez choisir un autre établissement hospitalier ou une clinique veuillez nous l'indiquer si dessous.

Autre établissement ou clinique :

A savoir qu'en cas de gravité extrême, seul le centre 15 est décideur du lieu d'hospitalisation.

Allergies connues à ce jour :

Vaccin antitétanique, date du dernier rappel :

Conformément à la loi 2002-303 du 4 mars 2002 relative à la qualité du système de santé et à la circulaire n° 151 du 29/03/2004 relative au rôle des SAMUS, des SDIS et des ambulanciers dans l'aide médicale,

Le médecin régulateur du SAMU est chargé d'évaluer la gravité de la situation et de mobiliser l'ensemble des ressources disponibles, médecins généralistes, SMUR, ambulances et, si besoin, de solliciter auprès du service départemental d'incendie et de secours, ses moyens, en vue d'apporter la réponse la plus appropriée à l'état du patient et de veiller à ce que les soins nécessaires lui soient effectivement délivrés. Il coordonne l'ensemble des moyens mis en œuvres et assure le suivi des interventions. [...]

En ce qui concerne plus particulièrement le transport des élèves, dans les situations d'urgence et conformément aux directives données dans la circulaire n°151 du 29/03/2004 relative au rôle des SAMUS, des services départementaux, d'incendies et de secours (SDIS) et les ambulanciers dans l'aide médicale d'urgence, le chef d'établissement, (ou l'infirmière) doit alerter les services d'urgences en composant le numéro du SAMU (centre 15) et s'efforcer de prévenir immédiatement les parents.

Dans tous les cas l'élève mineur ne peut quitter l'hôpital qu'accompagné d'un parent ou d'un représentant légal.

En cas de maladie ou blessures le dimanche soir ou le lundi matin, merci de garder votre enfant au domicile ; cela évitera une éventuelle contagion. Si le cas se présentait, nous renverrions le jeune chez lui, après vous avoir prévenu.

En cas de maladie ou blessure durant la semaine, nous vous préviendrons afin que vous puissiez le récupérer dans les plus brefs délais.

En l'absence de l'infirmière il ne sera pas administré de médicaments par une autre personne. Seule la chambre de repos est accessible pour les élèves qui en font la demande à la vie scolaire.

Signature des responsables légaux ou de l'élève majeur ou de l'étudiant,



**Lycée La Barotte
Haute Côte-d'Or
CHATILLON SUR SEINE**

FICHE D'URGENCE A L'INTENTION DES PARENTS*

**Année Scolaire
2021-2022
CLASSE**

Document non confidentiel valable dans l'enceinte du lycée ou lors des différents déplacements en France et/ou à l'étranger

COPIE DE CETTE PAGE DESTINÉE AUX SERVICES DE SECOURS D'URGENCE LE CAS ÉCHÉANT

Nom : **Prénom :**

Régime : Interne Demi-pensionnaire Externe Interne/Externé

Date de Naissance : **Lieu de naissance :**

N° de Sécurité Sociale si attribué : *UNIQUEMENT CELUI DE L'ÉLÈVE*

(Ne rien noter si non communiqué)

Numéro de portable de l'élève :

Personnes à prévenir (cocher le représentant légal)

Mère :	Père :	Autre :
Nom : <input type="text"/>	Nom : <input type="text"/>	Nom : <input type="text"/>
Prénom : <input type="text"/>	Prénom : <input type="text"/>	Prénom : <input type="text"/>
Adresse : <input type="text"/>	Adresse : <input type="text"/>	Adresse : <input type="text"/>
CP : <input type="text"/>	CP : <input type="text"/>	CP : <input type="text"/>
Commune : <input type="text"/>	Commune : <input type="text"/>	Commune : <input type="text"/>
Tél. domicile : <input type="text"/>	Tél. domicile : <input type="text"/>	Tél. domicile : <input type="text"/>
Tél. travail : <input type="text"/>	Tél. travail : <input type="text"/>	Tél. travail : <input type="text"/>
Portable : <input type="text"/>	Portable : <input type="text"/>	Portable : <input type="text"/>

Adresse du jeune si différente ...

Adresse du médecin traitant :

Tel du médecin traitant :

Observations particulières que vous jugerez utiles de signaler (allergies, traitements, précautions à prendre, antécédents médicaux ou chirurgicaux...) :

Vaccination antitétanique, date du dernier rappel :

En cas d'urgence, le médecin régulateur du SAMU oriente l'élève ou l'étudiant accidenté ou malade vers l'hôpital le mieux adapté. Le transport est assuré par les services de secours d'urgence.
Dans tous les cas l'élève mineur ne peut quitter l'hôpital qu'accompagné d'un parent ou d'un représentant légal.

L'Infirmière collecte les :

CERTIFICATS MÉDICAUX D'INAPTITUDE EN :

EPS – ATELIER – TRAVAIL SUR L'EXPLOITATION – CENTRE

ORDONNANCES DE TRAITEMENT :

- Me signaler les problèmes de santé, les traitements en cours,
- Me fournir l'ordonnance de soins ou de traitement médical,
- Me confier les médicaments sur ordonnance correspondants aux traitements

*Si un protocole d'urgence doit être établi (allergies, asthme, crise d'épilepsie, diabète, crise de tétanie, problèmes neurologiques, problèmes cardiaques, migraine, douleurs diverses, etc...), **télécharger le PAI (Projet d'Accueil Individualisé) sur le site du Lycée** et le faire remplir par le Médecin.*

*En cas de simple prise de traitement, remplir une demande d'**Autorisation de Traitement** médical en milieu scolaire à **télécharger sur le site du Lycée** : www.labarotte@educagri.fr ► **rubrique nos centres** ► **Lycée** ► **Infos pratiques***

Les élèves mineurs (sauf 3^{ème} et 2^{nde} GT) doivent obtenir une **dérogation pour l'utilisation des matériels et des travaux dangereux** réalisés en travaux pratiques au lycée ou dans les entreprises de stage. Cette dérogation ne peut être donnée par l'inspecteur du travail qu'après avis médical du médecin conventionné lors de la Visite Médicale avec présentation obligatoire du Carnet de Santé.

DOCUMENTS À GARDER DANS VOTRE PORTEFEUILLE

➤ Ayez toujours sur vous :

- votre Carte d'Identité,
 - **votre Carte Vitale,**
 - votre Attestation de Mutuelle (ou une copie),
 - **votre Carte de Groupe Sanguin,**
 - la mention d'un éventuel problème médical.
-
- La Carte Vitale est délivrée gratuitement à tout bénéficiaire de l'Assurance Maladie ou MSA, à partir de l'âge de 16 ans et dès 12 ans sur demande. Elle atteste de votre immatriculation et de vos droits.

Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de l'infirmière de l'établissement.

**document non confidentiel à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire.*

PIÈCES A JOINDRE AU DOSSIER

Pour chaque nouvel élève ou si changement au cours de l'année précédente

- Photocopie de ***l'Attestation*** (pas la photocopie de la carte vitale) de la carte vitale du **responsable légal** si l'élève à moins de 16 ans
- Photocopie de la carte de mutuelle
- Photocopie de la Carte d'Identité **DE L'ÉLÈVE**
- Photocopie des pages du carnet de santé ou de vaccination, correspondantes aux vaccinations

DOCUMENTS A COMPLÉTER

- Fiche infirmerie
- Fiche d'urgence



Lycée La Barotte
Haute Côte-d'Or
CHATILLON SUR SEINE

AGENCE COMPTABLE

Année Scolaire
2021-2022

CLASSE

NOM ÉLÈVE : PRÉNOM ELEVE :

Régime : DATE DE NAISSANCE :

RESPONSABLE LÉGAL 1: N° téléphone :

Nom du père : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Profession :

Nom de l'employeur :

Adresse de l'employeur :

Code postal : Commune :

Pour les demandeurs d'emplois : numéro d'identifiant :

Pôle emploi dont vous dépendez :

RESPONSABLE LÉGAL 2 N° téléphone :

Nom de la mère : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Profession :

Nom de l'employeur :

Adresse de l'employeur :

Code postal : Commune :

Pour les demandeurs d'emplois : numéro d'identifiant :

Pôle emploi dont vous dépendez :

Numéro d'allocataire de la Caisse d'Allocations Familiales :

REPRÉSENTANT LÉGAL DE L'ÉLÈVE :

Parents divorcés : Destinataire de la facture :

Destinataire de la bourse :

Garde alternée (cocher la case correspondante) : Facturation 50% mère et 50% père



**Lycée La Barotte
Haute Côte-d'Or
CHATILLON SUR SEINE**

DOSSIER VIE SCOLAIRE

**Année Scolaire
2021-2022**

CLASSE

NOM de l'élève : PRÉNOM :

Date de naissance :

RÉGIME CHOISI : Interne Demi-pensionnaire Externe Interne-Externé (BTS)

L'inscription dans l'établissement implique des obligations de présence assorties d'autorisations de sortie différentes selon le statut de l'apprenant et le régime choisi :

LYCEENS : de la 3^{ème} à la terminale

Régime	Obligation de présence			Autorisation de sortie
	En cours	Au self	À l'internat	
Externe	De la 1ère à la dernière heure de cours de la demie journée	Sans objet	Sans objet	Après les cours et activités de la demie journée. Pour les 3ème avec décharge signée d'un responsable au bureau vie scolaire si sortie avant 11h45 ou avant 16h45
Demi-pensionnaire	De la 1ère à la dernière heure de cours de la journée	Oui	Sans Objet	Après les cours et activités de la journée. Pour les 3ème avec décharge signée d'un responsable au bureau vie scolaire si sortie avant 16h45
Interne	De la 1ère à la dernière heure de cours de la semaine	Oui	Oui	Après les cours et activités de la semaine. Pour les 3ème avec décharge signée d'un responsable au bureau vie scolaire si sortie le vendredi avant 15h40
		Sauf dispositions spéciales du mercredi ci-après		

Cas particuliers :

Lycéens stagiaires sur le site de l'établissement :

Les élèves inscrits en classes de 2nde et 1ère professionnelles effectuent au minimum une semaine de stage à l'exploitation agricole ou au centre équestre selon la filière choisie. Durant cette semaine, ils sont astreints aux horaires précisés dans les conventions de stage.

spécifiques, y compris le mercredi. Notamment les élèves externes et demi-pensionnaires de la filière agricole ont la **possibilité d'intégrer l'internat** afin d'être présents à la traite. Une demande sera formulée au préalable auprès de la Direction.

Les élèves sont tenus d'informer le maître de stage en cas de devoir prévu lors de la semaine de stage, ils seront alors excusés et devront se rendre en cours,

Sorties de l'établissement entre 2 heures de cours :

Entre 2 heures de cours, les sorties peuvent être exceptionnellement autorisées par le bureau vie scolaire avec **décharge préalable** du responsable légal ou de l'élève majeur exclusivement dans les cas suivants :

- pour rendez-vous médical avec fourniture obligatoire d'un certificat médical ;
- rendez-vous à des heures de cours de code ou de conduite avec justificatif obligatoire fourni par l'auto-école ;
- motif familial impérieux avec justificatif obligatoire,

Au retour, l'élève se signale au bureau de la vie scolaire et fournit le justificatif.

Présence des lycéens sur l'exploitation agricole ou le centre équestre :

Les lycéens peuvent avoir accès à l'exploitation agricole et au centre équestre en dehors des cours et des stages dans les conditions fixées par convention.

Sorties du mercredi après-midi

Selon l'âge et la classe de votre enfant, des sorties sont possibles. Dans tous les cas, elles sont soumises à autorisation du responsable légal :

3^{ème} EA	2^{nde} AH 2^{nde} CEC 2^{nde} GT	1^{ères} STAV, CGEA, CGEH Terminales STAV, CGEA, CGEH
Pas d'autorisation de sortie	De 13 h à 17h	De 13 h à 17h
	Pointage obligatoire à 13h et à 17h	Pointage obligatoire à 13h et à 17h
<input type="checkbox"/> Sortie à 11h50 <input type="checkbox"/> Sortie après le pointage de 13h00		
Sortie après les cours du mercredi et jusqu'au jeudi matin à 8h		

Élève mineur hors classe de 3ème	Élève majeur
<p><input type="checkbox"/> J'autorise mon fils / ma fille à sortir tous les mercredis après-midi dans les conditions horaires fixées dans le tableau ci- dessus pour sa classe.</p> <p>Personnes autorisées à venir le chercher :</p> <input type="text"/> <input type="text"/> <p><input type="checkbox"/> Je n'autorise pas mon fils / ma fille à sortir de l'établissement les mercredis après-midi. Dans ce cas, il/elle pointera toutes les heures.</p> <p><input type="checkbox"/> Mon fils / ma fille quitte l'établissement le mercredi :</p> <p><input type="checkbox"/> Après les cours</p> <p><input type="checkbox"/> Après le déjeuner jusqu'au jeudi 8 heures.</p>	<p><input type="checkbox"/> Je sors le mercredi après-midi dans les conditions horaires fixées dans le tableau ci- dessus pour ma classe.</p> <p><input type="checkbox"/> Je ne quitte pas l'établissement le mercredi après-midi</p> <p><input type="checkbox"/> Je quitte l'établissement le mercredi :</p> <p><input type="checkbox"/> Après les cours</p> <p><input type="checkbox"/> Après le déjeuner jusqu'au jeudi 8 heures.</p>

NOTA :

- x Pendant ces sorties, l'établissement est dégagé de toute responsabilité.
- x Tout changement en cours d'année scolaire devra faire l'objet d'un écrit du responsable légal ou du lycéen majeur.
- x Les lycéens s'engagent à respecter le règlement intérieur auquel on se référera en cas de litige

ETUDIANTS DE BTS ACSE

Régime	Obligation de présence			Autorisation de sortie
	En cours	Au self	À l'internat	
Externe	A toutes les heures de cours, à toutes les activités pédagogiques, aux stages	Sans objet	Sans objet	<ul style="list-style-type: none">Sorties libres en dehors des cours
Demi-pensionnaire		Oui	Sans Objet	<ul style="list-style-type: none">Sorties libres en dehors des cours
Interne		Oui	Oui	<ul style="list-style-type: none">Sorties libres en dehors des cours et jusqu'à 22 hPointage à 22 h avec interdiction de sortir après

L'internat est une prestation proposée aux étudiants sous réserves de places disponibles, Nombre de places : 22

Toute dégradation du matériel mis à disposition cassé par un élève identifié fera l'objet de l'envoi de la facture du montant des réparations.

Conformément à la Charte d'internat du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté, les priorités d'admission à l'internat sont les suivantes :

- Étudiants mineurs dont la résidence principale est éloignée du lycée – en distance et/ou en temps de trajet
- Étudiants en grande difficulté sociale et/ou familiale et/ou médicale.
- Les étudiants s'engagent à respecter le règlement intérieur auquel on se référera en cas de litige.

NOTA :

Absences au self :

Les étudiants qui, de manière exceptionnelle, ne souhaitent de pas déjeuner ou dîner alors que le régime choisi le prévoit, doivent obligatoirement se signaler au bureau de la vie scolaire le matin avant 9 heures.

Aucune réduction du tarif de pension ne sera applicable en ce cas.

ACCUEIL DES APPRENANTS

Accueil des externes

Les externes sont accueillis à la première heure de cours par le professeur.

Accueil journalier des demi-pensionnaires

Mon fils Ma fille : NOM PRÉNOM

Intégrera le lycée

Par la navette de bus de 8h45 le lundi et 7h45 les autres jours depuis la gare routière de Châtillon

A la première heure de cours de la journée par propres moyens

Accueil des internes

Mon fils Ma fille : NOM PRÉNOM

Intégrera l'internat le dimanche soir (accueil de 19h00 à 21h30)

- La restauration n'est pas assurée mais le self reste ouvert pour dîner et pour réchauffer des plats au micro onde si besoin
- **INTERDICTION DE MANGER DANS LES CHAMBRES**

Toute dégradation du matériel mis à disposition cassé par un élève identifié fera l'objet de l'envoi de la facture du montant des réparations.

arrivera le lundi matin (ou le premier jour ouvrable de la semaine si le lundi est férié)

En cas d'arrivée exceptionnelle le dimanche soir appeler le portable de sécurité afin de signaler votre présence : 07.72.44.28.89

Heure d'arrivée du bus le dimanche soir à la gare de Châtillon :

- **Venant de Montbard : 19h55**
- **Venant de Dijon : 19h09**
 - **Une navette part pour le lycée après l'arrivée du bus de Montbard soit à 19h55**

Pour toute arrivée en dehors des horaires habituels le lycée n'est pas en mesure d'aller chercher les élèves. Ils peuvent appeler un taxi : **ARTAXI : 07.71.69.61.97.**

Toute modification doit être justifiée par un mail adressé en vie scolaire à l'adresse suivante :

vs-legta.chatillon@educagri.fr et/ou un SMS/appel au : 07.72.44.28.89

Les apprenants une fois sur le site ont l'interdiction de sortir de l'établissement.

Nota : Comme les autres jours de la semaine les portables sont remis aux assistants d'éducation afin qu'à 22h00 les lumières soient éteintes et que le silence permette le repos des élèves.



ATTENTION

Sans nouvelles de votre part, en cas d'absence de l'apprenant qui doit être présent le dimanche, un appel sera effectué par le service vie scolaire aux responsables légaux.

Si un trop grand nombre d'absences est constaté sans nouvelles de votre part, la direction se réserve le droit de ne plus accepter la prise en charge de l'élève le dimanche soir.

Utilisation des véhicules personnels par les apprenants majeurs

Je soussigné(e) NOM : **PRÉNOM :**

étudiant(e) majeur(e) sollicite l'autorisation de stationner mon véhicule à l'intérieur du lycée et m'engage à signaler les éventuelles modifications d'immatriculation en cours d'année.

Marque et Modèle :

Immatriculation : Couleur :

Je joins la copie du permis de conduire, de l'attestation d'assurance et du contrôle technique.

Je m'engage à respecter les règles du code de la route en vigueur à l'intérieur de l'établissement.

En cas de non respect de ces dispositions, le véhicule ne sera plus accepté dans l'enceinte de l'établissement.

Le véhicule devra être stationné sur le parking élèves (derrière l'internat garçons). Les horaires d'ouverture et de fermeture des portails seront respectés.

Le parking du lycée relève d'un service rendu. L'établissement ne pourra être tenu pour responsable en cas de préjudice subi par le véhicule dans son enceinte.

En cas de venue sur l'établissement avec un véhicule « non référencé », je le signale au bureau de la vie scolaire.

Signature :

Approbation du dossier vie scolaire

Date :

Signature(s) du (des) responsables légaux pour les élèves et étudiants mineurs précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature de l'élève ou de l'étudiant majeur, précédée de la mention « lu et approuvé »

MEMO

Utilisation des véhicules personnels par les apprenants majeurs

Toute absence et tout retard doivent être portés à la connaissance du bureau de la vie scolaire par les responsables légaux ou les apprenants majeurs dans les meilleurs délais :

<u>Signaler toutes les absences et les retards</u>	1 - <u>Message Pronote à la CPE et à la TFR</u>	<u>Accès réservé pour les parents et pour les apprenants dont les codes seront fournis en début d'année scolaire.</u> • joindre convocations, invitations etc...
	2 - <u>Par mail au bureau de la vie scolaire</u>	<u>vs-legta.chatillon@educagri.fr</u> <u>Ne pas utiliser la boîte mail du lycée</u>
	3 - <u>Par téléphone devra ensuite être justifié par écrit</u>	<u>03 80 91 53 03 :</u> <u>demander le bureau de la vie scolaire</u>
<u>Prévenir en cas d'urgence en dehors des heures d'ouverture des services, notamment le dimanche soir</u>	<u>Un numéro de téléphone portable</u>	<u>07 72 44 28 89</u>
<u>Justifier les absences et les retards : Uniquement par écrit</u>	1 - <u>Message Pronote à la CPE et à la TFR</u>	<u>Accès réservé pour les parents et pour les apprenants dont les codes seront fournis en début d'année scolaire</u>
	2 - <u>Par mail au bureau de la vie scolaire</u>	<u>vs-legta.chatillon@educagri.fr</u> <u>Ne pas utiliser la boîte mail du lycée</u>
	3 - <u>Par courrier postal</u>	<u>LEGTA La Barotte</u> <u>Bureau vie scolaire</u> <u>route de Langres</u> <u>21400 Châtillon s/Seine</u>

Régler administrativement les absences	<u>Maladie, accident, rendez-vous médical</u>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Certificat médical,</u> • <u>Bulletin de situation ou de présence</u>
	<u>Journée défense citoyenneté, permis de conduire</u>	• <u>Attestation de présence ou équivalent</u>
	Motif impérieux	• Justificatif
	<u>Rendez-vous pour stages professionnels, autre établissement scolaire</u>	• Convocation
	<u>Dispense de sport, d'équitation</u>	• <u>Certificat établi par un médecin à l'exclusion de tout autre document</u>
<u>Signaler une absence exceptionnelle au déjeuner, au dîner ou à l'internat</u>	<u>Informer le bureau de la vie scolaire avant 9 h par téléphone ou en présentiel</u>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Décharge majeur</u> • <u>Décharge des responsables légaux</u>
<u>Autres motifs</u>	<u>Demande à formuler au bureau à la CPE</u>	• <u>Demande écrite accompagnée des justificatifs</u>

Il est conseillé aux familles de conserver une copie de l'ensemble du document



CLASSE:

ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

NOM :

PRÉNOM :

Date de naissance :

N° tél. :

E.mail :

Montant de l'adhésion : 20 €

Durée de l'adhésion : Année scolaire 2021-2022

Règlement effectué par :

En adhérant à l'ALESA (Association des lycées, stagiaires, étudiants et apprentis) du Lycée La Barotte, je m'engage à respecter ses statuts et son règlement intérieur, mis à ma disposition au siège de l'association.

L'adhérent aura accès à toutes les activités de l'association, bénéficiera des tarifs spéciaux (ou même la gratuité) lors des différents événements organisés.

Fait le

A

Signature de l'adhérent

(Pour les mineurs, signature des parents)



Formulaire d'inscription à

CLASSE:

ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

NOM :

PRÉNOM :

Date de naissance :

N° tél. :

E.mail :

Montant de l'adhésion : 20 €

Durée de l'adhésion : Année scolaire 2021-2022

Règlement effectué par :

En adhérant à l'association sportive du Lycée La Barotte, je m'engage à respecter ses statuts et son règlement intérieur, mis à ma disposition au siège de l'association. J'autorise également l'association sportive et le LEGTA La Barotte à diffuser des photos sur les réseaux sociaux, le site internet du lycée ou sur les outils de communication du lycée ou du ministère.

L'adhérent aura accès à toutes les activités sportive de l'association, sera licencié à l'UNSS et bénéficiera des tarifs adhérents lors des différents évènements organisés par l'association.

Fait le

A

Signature de l'adhérent

(Pour les mineurs, signature des parents)

LISTE DES FOURNITURES

Pour la classe de 3ème :

- x Une paire de chaussures de sécurité,
- x Une cote en coton,
- x Une paire de gants,
- x Un support pour prendre des notes (porte-bloc carton avec pince format A4),
- x Une blouse en coton,

Le reste des besoins en fourniture sera donné à la rentrée par chaque enseignant.

Pour la classe de Seconde Professionnelle CEC et Bac Pro CGEA :

- x Une paire de chaussures de sécurité,
- x Une cote en coton,
- x Une paire de gants,
- x Un support pour prendre des notes (porte-bloc carton avec pince format A4),
- x Une blouse en coton,
- x Calculatrice 35+ conforme examen

Le reste des besoins en fourniture sera donné à la rentrée par chaque enseignant.

Pour les classe de Seconde Professionnelle Activités Hippiques et Bac Pro CGEH

- x Une paire de boots de sécurité et des minis chaps qui s'adaptent dessus,
- x Gants,
- x Une boîte de pansage complète : étrille, brosses (bouchon et brosse douce), pinceau à graisse à pied, cure-pied, brosse à crins, peigne à crinière en acier, ciseaux à crins, Licol et longe,
- x Une bombe, Gilet de cross, Pantalons d'équitation,
- x Un support pour prendre des notes (porte-bloc carton avec pince format A4),
- x Une blouse en coton,
- x Calculatrice 35+ conforme examen,

le reste des besoins en fourniture sera donné à la rentrée par chaque enseignant.

Pour la classe de Seconde GT :

- x Une blouse blanche en coton,
- x Un grand classeur avec des intercalaires,
- x Un support pour prendre des notes (porte-bloc carton avec pince format A4),
- x Une blouse en coton,
- x Calculatrice 35+ conforme examen,
- x

Le reste des besoins en fourniture sera donné à la rentrée par chaque enseignant.

Pour les classes de STAV :

- x Une calculatrice Graph 35 +,
- x Une blouse blanche en coton,
- x Un grand classeur avec des intercalaires,
- x Un support pour prendre des notes (porte-bloc carton avec pince format A4),
- x Une blouse en coton,
- x Calculatrice 35+ conforme examen,

Le reste des besoins en fourniture sera donné à la rentrée par chaque enseignant.

Pour les BTS :

- x Calculatrice 35+ conforme examen,
- x une paire de botte

le reste des besoins en fourniture sera donné à la rentrée par chaque enseignant.

TROUSSEAU POUR TOUS :

- x Une tenue de sport avec des chaussures adaptées,
- x 2 cadenas pour le casier vestiaires et l'externat,
- x Une blouse en coton pour les travaux pratiques (physique, chimie, biologie),
- x Une gourde

TROUSSEAU pour les internes seulement :

- x Un drap housse (90/190),
- x Une alèze (90/190),
- x Drap, couverture ou couette,
- x Un oreiller,
- x un nécessaire de toilette,
- x Cintres,
- x Une paire de chaussons,
- x Un cadenas pour l'armoire de la chambre.